



PLAN TERRITORIAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Lutter contre les discriminations consiste à agir sur les pratiques qui créent des inégalités de traitement et doit permettre de diminuer les stéréotypes et les représentations par la mise à plat des processus de discriminations au sein des institutions.

Il s'agit de combiner des actions à long terme (lutte contre les pratiques discriminatoires) et des actions à court terme (actions positives), et développer la connaissance locale des phénomènes de discriminations.

1/ LE CONTEXTE

L'agglomération de Tours (Tours Plus), l'Etat et la Mission Locale de Touraine ont souhaité s'engager dans la mise en œuvre d'un plan territorial d'actions de promotion de la diversité et de lutte contre les discriminations dans l'emploi, l'accès au logement et à la santé.

Ce travail partenarial procède d'une volonté forte de renforcer sur l'agglomération, et en particulier au sein des quartiers relevant du Contrat de cohésion sociale, l'ensemble des actions visant à réduire les inégalités et à lutter contre toutes les formes de discriminations.

Origine du projet :

L'existence de discriminations sur le marché du travail n'est plus contestée et les acteurs publics et socio-économiques s'emparent activement de ce fléau qui fragilise les fondements mêmes de notre pacte social. La discrimination détruit toute relation de confiance, toute communication et toute possibilité d'engager un véritable projet de société.

En mars 2007, la Mission locale de Touraine, soutenue par de nombreux acteurs locaux, organisait ses 3^{èmes} Rencontres pour l'emploi des jeunes sur le thème « des discriminations à la diversité ».

Ce temps fort qui a réuni près de 300 acteurs, aboutissement d'un travail préparatoire de diagnostic partagé et d'élaboration de pistes d'actions, a permis d'établir l'ébauche d'un plan territorial de promotion de la diversité et de prévention des discriminations dans l'emploi.

Il est rapidement apparu primordial que ce plan fasse l'objet d'un portage politique local afin de lui donner une véritable légitimité ; qu'il soit étoffé et animé par un professionnel

dédié à cette fonction, permettant ainsi de fédérer un grand nombre d'acteurs, de mettre en place des actions concrètes sur le terrain ou de coordonner des actions existantes.

Ainsi, dès septembre 2007, des démarches ont été menées auprès des élus de l'Agglomération afin de solliciter leur engagement, en lien avec les services de l'Etat (Préfecture et DDTEFP).

Après plusieurs réunions, une délibération validant l'engagement dans la démarche de mise en place et de financement du plan a été prise en conseil communautaire.

La Préfecture a fait part de son implication dans ce projet par notification en date du 18 février 2008.

La pertinence de l'approche territoriale :

Le contrat urbain de cohésion sociale de l'agglomération tourangelle fait de la lutte contre les discriminations une priorité transversale à l'ensemble de ses axes d'intervention. A ce jour, diverses actions visent de manière indirecte à réduire les risques de discrimination des habitants des quartiers mais aucune ne traite directement de la problématique.

Agir au plan local permet de s'appuyer sur l'expérience de la politique de la ville, des partenariats existants et sur une connaissance des populations qui subissent les discriminations.

L'approche territoriale permet de construire une réponse concrète, adaptée à la situation locale identifiée, portée politiquement par les décideurs locaux des collectivités locales et des services de l'Etat, avec des partenaires du monde économique et associatif.

La formalisation d'un engagement de tous les partenaires reste nécessaire pour traduire les intentions en actes et réduire l'isolement des victimes de discriminations.

C'est dans ce cadre, que l'Etat et Tours Plus ont souhaité conjointement s'engager dans la démarche d'élaboration d'un plan territorial autour des thématiques de l'emploi mais aussi du logement et de la santé (axes transversaux du CUCS). En cela, notre plan revêt un caractère innovant puisqu'il sera développé sur ces 3 axes.

La démarche d'élaboration et d'animation de plans territoriaux est vivement encouragée et relayée par l'ACSE. L'agence apporte un label, un soutien technique à la mise en place d'actions et contribue financièrement au démarrage de ces plans (aide forfaitaire de 10 000 euros).

Les actions éligibles peuvent prendre plusieurs formes : assistance technique pour accompagner le plan ou réaliser des diagnostics locaux, mise en place de formations des acteurs, participation aux frais engagés pour l'animation du plan, publications, outils de communication, mobilisation des réseaux d'employeurs...

Une telle inscription dans le dispositif national n'était pas obligatoire mais il constitue un plus, tant sous l'angle financier que de l'apport méthodologique et de la capitalisation des expériences.

Dans le présent projet, l'ensemble des partenaires a souhaité intégrer cette démarche et inscrire la mise en œuvre de son plan dans ce « label » ACSE.

2/ PLAN D' ACTIONS

Le plan d'action doit permettre d'identifier, de réduire et de prévenir les processus discriminatoires sur le territoire en vue d'améliorer la situation des victimes actuelles ou potentielles de discriminations à l'emploi, au logement et à la santé.

Cet objectif ne peut être atteint que par une mobilisation durable et la transformation des pratiques de nombreux acteurs locaux et notamment, de tous les acteurs de la chaîne : acteurs publics, intermédiaires de l'emploi, employeurs, organisations professionnelles, bailleurs sociaux, partenaires sociaux...

1- AXE TRANSVERSAL

• FORMATION /ACTION COPAS

Mise en place d'une action de formation/action à destination d'un groupe d'une quinzaine de personnes ressources issues de différentes organisations ou institutions.

Objectifs

- Connaissance de la législation et de la réglementation en matière de lutte contre les discriminations en général.
- Identification, assimilation des différents principes et concepts, repérage des processus et démarches adaptées en fonctions des situations.
- Compréhension des actes et mécanismes de discrimination. Repérage des actes et des mécanismes dans des situations concrètes, dans les pratiques et contextes professionnels déterminés.
- Réflexion autour des attitudes et des comportements afin de développer, de s'interroger sur les pratiques professionnelles.
- Mobilisation des ressources diverses pour entreprendre des actions adaptées de lutte contre les discriminations et d'approfondir des partenariats en la matière.

Description de l'action proposée

Trois modules de formation :

- Une action de sensibilisation (1 journée) : Module 1
- Une action d'approfondissement (2 journées) : Module 2
- Une action de suivi et d'accompagnement dans la durée en vue de la mise en œuvre d'un plan d'action (3 journées) : Module 3

La formation repose sur le principe d'un parcours de formation pour le groupe.

Le COPAS (Conseil en Pratiques et Analyses Sociales), prestataire accompagne le groupe. L'objectif est de fédérer différents partenaires autour de la mise en œuvre des actions.

Partenaires à mobiliser

Le groupe :

DDTEFP, Mission Locale de Touraine, Communauté d'Agglomération Tours plus, Préfecture, COPEC, ACSE, E2C, Droits des femmes, SOS Racisme, Chefs de projets ville, OPAC, Entreprises, Maison de la justice, IRSA, Touraine logement, DDE, Maison des cadres, Atelier Santé Ville

Calendrier de mise en œuvre de l'action

Module 1 : le 16 février 2009

Module 2 : les 17 février 2009 et 6 mars 2009

Module 3 : les 1 et 2 avril 2009

Lieu : centre de vie du Sanitas / Tours

Financement

Le coût de la formation est pris en charge par l'ACSE.

• COMMUNICATION/ INFORMATION

Objectifs

- Réduire les discriminations par des actions de communication : faire savoir que la discrimination existe, faire savoir ce que l'on fait.
- La communication est un outil de mobilisation afin de permettre une prise de conscience collective.

Description de l'action proposée

- Organiser des débats publics autour des discriminations.
- Mettre à disposition du grand public des plaquettes d'informations, notamment celles de la HALDE, COPEC, dans des lieux publics de l'agglomération : Hôtel de ville, Associations, Equipements sportifs, Centres sociaux, CCAS, ...

Partenaires à mobiliser

L'ensemble des acteurs locaux, les médias, la presse locale, Emploi37.

Calendrier de mise en œuvre de l'action

La communication doit se réaliser à chaque manifestation.

Financement

Aide au démarrage du Plan d'ACSE.

2- AXE EMPLOI

Plusieurs analyses ou diagnostics ont permis de faire état d'inégalités des chances en matière d'accès à l'emploi. Ces phénomènes touchent plus particulièrement les populations résidant au sein des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (ZUS/CUCS) où les écarts en termes de taux d'accès à l'emploi restent importants.

• LA CHARTE DE LA DIVERSITE EN INDRE ET LOIRE

Objectifs

Susciter une prise de conscience de la part des entreprises du secteur privé et public des phénomènes discriminatoires lors des recrutements et des enjeux de la diversité.

Il s'agit en fait de promouvoir la charte de la diversité dans l'entreprise et inciter le maximum d'entreprises locales à en être signataires.

Description de l'action proposée

- Organiser une nouvelle séance de signature de la charte de la diversité.
- Promouvoir la Charte de la Diversité aux entreprises du département.
- Valoriser les entreprises signataires de la Charte de la Diversité.
- Organiser des formations de sensibilisation auprès des directeurs de ressources humaines ou/ et des décideurs des entreprises : mieux comprendre les phénomènes discriminatoires : Passeport de la diversité.
- Modifier les représentations et faire évoluer les comportements et les pratiques de recrutement et de management.
- Rencontres et contacts individuels avec les entreprises.

Partenaires à mobiliser

DDTEFP, Mission Locale, Communauté d'Agglomération Tours plus, SPE, Préfecture, CGPME, MEDEF, milieu socio économique, ACSE, AFPA, POLE EMPLOI.

Calendrier de mise en œuvre des actions

Formation des responsables d'entreprises : Mars / Avril 09

Débat : théâtre Mai/ Juin 09

Nouvelle manifestation de signature de la charte en Octobre 2009

• RECRUTER DIFFEREMENT

Objectifs

- Améliorer les procédures de recrutements afin de garantir les entreprises des risques judiciaires et de l'égalité de traitement.
- Questionner les pratiques des employeurs dans la construction de leurs processus objectif de sélections.

Description de l'action proposée

- Sensibiliser et informer sur les différents outils de recrutement : la méthode de recrutement par simulation, la méthode IOD.
- journée de sensibilisation pour promouvoir la diversité des recrutements à travers des façons de faire et des exemples... (maitrise, RADIA, Carrefour, ...)
- Rencontrer et contacter les entreprises.

Partenaires à mobiliser

Les Entreprises, Pôle emploi, Plateforme de vocation / Agences de travail temporaire.

Calendrier de mise en œuvre de l'action

1^{er} et 2^{eme} semestre 2009

• SENSIBILISER LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET LES SERVICES DE L'ETAT

Objectifs

- Sensibiliser les élus et les services de l'Etat, les RH en tant qu'employeurs public pour qu'ils prennent toute la mesure des discriminations.
- Améliorer les process de recrutements

Description de l'action proposée

- Une journée spécifique de formation et de sensibilisation auprès des élus de l'agglomération Tourangelle à partir des besoins recueillis par un questionnaire (diffusé par email)
- Construction de formation avec le CNFPT (voir expérience de Bordeaux ou Nantes)
- Analyse par les élus en tant qu'employeurs en lien avec les services DRH de cas concret (étude de modalité de recrutement)

Partenaires à mobiliser

Les élus et DRH des collectivités locales, Organisme de Formation : CNFPT, ENACT, ESPER
Les services de l'Etat, Le CG,

Calendrier de mise en œuvre de l'action

A définir avec les participants.

Financement

Le coût de la formation est pris en charge par l'ACSE.

• L'EMPLOI DES JEUNES DIPLOMES DANS LES QUARTIERS

Objectifs

- Objectiver, quantifier et identifier les jeunes diplômés dans les quartiers

Le public : les jeunes de 18 à 30 ans ; Issus des quartiers CUCS ; Sans emploi ou emploi précaire, niveau Bac + 2

- Rencontres entre les entreprises signataires de la Charte de la Diversité et les personnes susceptibles de subir des discriminations du fait de leur origine réelle ou supposée, éventuellement cumulées avec d'autres formes de discriminations (ex : adresse

Description de l'action proposée

- Réaliser un diagnostic, un constat sur la population des jeunes diplômés dans les quartiers prioritaires.
- Repérer les jeunes / envoyer un questionnaire sur les attentes en termes d'accès ou d'intermédiation à l'emploi.
- Proposer des dispositifs de retour à l'emploi (accompagnement, parrainage, formation ...)

Partenaires à mobiliser

La Mission Locale de Touraine / SUFCO /AFIJ / Conseil Général / Les entreprises / DDTEFP/POLE EMPLOI/Université/CTP 37/Centres sociaux/ Régis de quartier/ Agence Intérim/Maison des Cadres/ Observatoire des inégalités Observatoire de la vie des étudiant INSEE/ CARIF.

Calendrier de mise en œuvre de l'action

2ème semestre 2009

• FORMATION DES INTERMEDIAIRES DE L EMPLOI

Objectifs

- Connaissance de la législation et de la réglementation en matière de lutte contre les discriminations en général.
- Identification, assimilation des différents principes et concepts, repérage des processus et démarches adaptées en fonctions des situations.
- Compréhension des actes et mécanismes de discrimination. Repérage des actes et des mécanismes dans des situations concrètes, dans les pratiques et contextes professionnels déterminés.
- Réflexion autour des attitudes et des comportements afin de développer, de s'interroger sur les pratiques professionnelles.

Description de l'action proposée

- Formation à partir de problématiques identifiées par les professionnels (relation avec l'employeur, relation avec le public, cas identifiés de discriminations réelles ou supposées).
- Permettre à la fois de favoriser les échanges de pratiques entre professionnels (Service Public de l'Emploi, structures d'insertion, travailleurs sociaux) et constitution d'un réseau de personnes ressources sur le territoire.
- Elaboration des outils partagés et adaptés aux situations.

- Travailler sur les pratiques d'accompagnement et de prise en charge du public.

Partenaires à mobiliser

Ensemble des acteurs professionnels chargés de l'accompagnement vers l'emploi.

Calendrier de mise en œuvre de l'action

2 Jours de formation / 2eme semestre 2009

Financement

Le coût de la formation est pris en charge par l'ACSE.

3- AXE LOGEMENT

• DIAGNOSTIC SUR L'ACCES AU LOGEMENT

Objectifs

- Construire une connaissance partagée autour de la thématique du logement des étrangers et immigrés dans l'agglomération tourangelle, en zoomant particulièrement sur les 4 communes qui font partie du CUCS (Tours, Joué-Lès-Tours, St pierre des Corps, La Riche).
- Sa finalité est de faire émerger sur le territoire les problématiques liées au logement des immigrés : quels parcours résidentiels sur l'agglomération, existence ou non d'obstacles spécifiques à l'accès au logement, notamment dus à l'existence de pratiques discriminatoires, connaissance des pratiques d'acteurs et de proposer les premières bases d'une stratégie d'action.

Ce diagnostic doit permettre au fur et à mesure des constats dégagés de mettre en œuvre des actions locales correctives.

Description de l'action proposée

- Le cabinet FORS- Recherche Sociale sur Paris a été retenu pour réaliser en 2009 le diagnostic sur le logement des populations immigrées et des discriminations dans l'accès au logement ou la mobilité résidentielle des ménages immigrés de l'agglomération Tourangelle.

Partenaires à mobiliser

Les bailleurs Sociaux, les locataires, la DDE, l'Observatoire de Touraine et l'Agence Urbanisme.

Calendrier de mise en œuvre de l'action

La prestation de FORS-Recherche Sociale sera réalisée en 12 mois à partir du premier comité de pilotage. 1^{er} semestre 2009

Financement

Le diagnostic territorial est financé par l'ACSE.

• FORMATION DES PROFESSIONNELS DU LOGEMENT

Objectifs

- Connaissance de la législation et de la réglementation en matière de lutte contre les discriminations en général.
- Identification, assimilation des différents principes et concepts, repérage des processus et démarches adaptées en fonction des situations.

- Compréhension des actes et mécanismes de discrimination. Repérage des actes et des mécanismes dans des situations concrètes, dans les pratiques et contextes professionnels déterminés.
- Réflexion autour des attitudes et des comportements afin de développer, de s'interroger sur les pratiques professionnelles.

Description de l'action proposée

Formation des professionnels du logement pour éviter les traitements discriminatoires dans l'accès aux logements.

Partenaires à mobiliser

Conseil Général, bailleurs sociaux, bailleurs privés, Associations, CCAS, TVS.

Calendrier de mise en œuvre de l'action

2eme semestre 2009

Le coût de la formation est pris en charge par l'ACSE.

4- AXE LA SANTE

• IDENTIFIER LES DISPOSITIFS DE SANTE

Les diagnostics locaux sont peu nombreux et ne nous permettent pas d'identifier précisément les différentes problématiques en matière d'accès aux soins.

Les acteurs sociaux ou certains professionnels de santé témoignent de réelles difficultés et inégalités de traitement et de prise en charge des publics fragilisés sur le plan de la santé.

Objectif

Identifier la problématique des discriminations dans l'accès aux soins

Description de l'action proposée

- Rencontrer les différents professionnels du secteur de la santé pour identifier les problématiques.
- Identifier les actions et les dispositifs.

Partenaires à mobiliser

DDASS, CPAM, IRSA, Centre Porte Ouverte, associations, élus, praticiens du secteur libéral, Atelier santé ville

Calendrier de mise en œuvre de l'action

2^{ème} semestre 2009

LES ACTEURS MOBILISES

Celles et ceux qui sont l'objet de discriminations

- Les habitants des quartiers sensibles.
- Les immigrés récents ou les anciens.
- Les jeunes Français dont les parents ou grands parents sont des immigrés.

Les services déconcentrés de l'Etat

- Les services en charge (notamment) des dispositifs emploi/insertion.
- Préfecture, COPEC, DDTEFP, DDASS, DDE, DDJS.
- Chargée de Mission ACSE.

Les élus

- Les élus des communes et la Communauté d'Agglomération de Tours.
- Le Conseil Général et le Conseil Régional.

Des acteurs économiques

- Entreprises, entreprises de travail temporaire, entreprises d'insertion.
- Groupements d'employeurs, Chambres Consulaires, Employeurs publics (collectivités, hôpitaux transports...).
- Partenaires Sociaux.

Intermédiaires de l'emploi publics et privés

- Responsables et conseillers : ANPE, Mission Locale de Touraine, PLIE, cellule RMI, AFIJ, Associations intermédiaires, entreprises de travail temporaire.
- Acteurs de la formation professionnelle.
- Techniciens des collectivités locales en charge du CUCS.

Associations locales

- Associations de quartier, Centres Sociaux.
- Associations de défense des droits.

Justice

- Procureur de la République.
- Maison de la Justice et du droit.
- Conseil Départemental d'accès au droit (CDAD).
- ADAVIP.

Structures Ressources

- HALDE : Correspondant local de la HALDE .
- Centre de Ressources Ville au carré.



TABLEAU DES ACTIONS

	ACTIONS	OBJECTIFS	Calendrier	Financement
AXE TRANSVERSAL	Action 1 Formation /Action COPAS	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation des personnes ressources pour entreprendre des actions adaptées de lutte contre les discriminations et permettre d'approfondir des partenariats 	1 ^{er} semestre 2009	ACSE
	Action 2 Communication/ Information	<ul style="list-style-type: none"> Réduire les discriminations par des actions de communication : Faire savoir que la discrimination existe, faire savoir ce que l'on fait. Permettre une prise de conscience collective. 	2009	Aide au démarrage PLDC /ACSE
AXE EMPLOI	Action 3 Mise en œuvre de la Charte de Diversité	<ul style="list-style-type: none"> Engager les entreprises dans la lutte contre les discriminations dans l'emploi et décider d'œuvrer en faveur de la diversité de la population française. 	2009	Aide au démarrage PLDC/ACSE
	Action 4 Recruter différemment	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les acteurs économiques pour intégrer la prévention des discriminations dans les process de recrutement ou l'accès aux stages. 	2009	
	Action 5 Sensibiliser les collectivités Territoriales et les services de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les élus et les services de l'Etat en tant qu'employeurs publics pour qu'ils prennent toute la mesure des discriminations 	2009	ACSE

	<p>Action 6 Les jeunes diplômés issus de l'immigration</p> <p>Action 7 Formation des Intermédiaires de l'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Donner la parole aux discriminés afin de considérer leur point de vue, de façon complémentaire à celui des institutions. • Connaissance de la législation et de la réglementation. • identification, assimilation des concepts et des mécanismes de la discrimination. • Réflexion autour des attitudes et des comportements afin de développer, de s'interroger sur les pratiques professionnelles. 	<p>1^{er} semestre 2009</p> <p>2^{ème} semestre 2009</p>	<p>Aide au démarrage PLDC/ACSE</p> <p>ACSE</p>
<p>AXE LOGEMENT</p>	<p>Action 8 Diagnostic</p> <p>Action 9 Formation des professionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Construire une connaissance partagée sur le logement des immigrés et la mixité sociale. • Faire émerger sur le territoire les problématiques liées à l'accès au logement. • Réflexion autour des attitudes et des comportements afin de développer, de s'interroger sur les pratiques professionnelles. 	<p>1^{er} semestre 2009</p> <p>2^{ème} semestre 2009</p>	<p>ACSE</p> <p>ACSE</p>
<p>AXE SANTE</p>	<p>Action 10 Identifier les dispositifs de santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre une meilleure visibilité et une connaissance des dispositifs de santé. • Présentation des différents dispositifs auprès des professionnels de l'accompagnement. 	<p>2^{ème} semestre 2009</p>	<p>Aide au démarrage PLDC/ACSE</p>